

Informations de base

2019/2679(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale

Complétant [2010/0250\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02530	
28/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1.0 mois		
04/04/2019	Décision du Parlement	T8-0331/2019	
08/04/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		